

Société suisse d'orthopédie et de traumatologie SSO-SGO

Josef E. Brandenburg

Président de la SSO-SGO



Le mot «orthopédie» (du grec: orthos = droit, et paideuein = enseigner, redresser) a été utilisé pour la première fois en 1741 par Nicolas Andry (1658–1742), professeur de médecine à Paris.

En 1780 à Orbe (VD), Jean-André Venel (1740–1791) ouvrit la première clinique d'orthopédie au monde qui, outre un traitement orthopédique, prodiguait à des enfants «estropiés» une formation scolaire et professionnelle. D'autres cliniques orthopédiques virent le jour pendant le demi-siècle suivant: en 1876 l'Hospice orthopédique de la Suisse romande à Lausanne, en 1912 l'hôpital Balgrist à Zürich – tous deux devenus des cliniques universitaires – et, en 1930, le «Regens-Meyer-Heim» des sœurs de Sainte-Anne à Lucerne. Issue d'un institut privé fondé en 1883 par Wilhelm Schulthess (1885–1917), une clinique de Zurich porte le même nom.

L'orthopédie s'est développée de plus en plus en une discipline opératoire. Les cliniques universitaires et les hôpitaux cantonaux ont ouvert des services de chirurgie orthopédique. Actuellement, plus de 50 établissements de formation postgraduée forment des orthopédistes.

Grâce aux découvertes de la biomécanique, le traitement opératoire des fractures a fait de grands progrès. Des implants spécifiques ont été développés et depuis 1960, la traumatologie fait partie du cursus de formation. 1960 a aussi vu le triomphe des interventions endoprothétiques. Les techniques arthroscopiques se sont établies à partir des années septante. L'orthopédie suisse a participé activement à ces développements et jouit d'une excellente réputation internationale.

En 1941 fut fondée l'«Association libre des Orthopédistes Suisses – Freie Vereinigung Schweizer Orthopäden», rebaptisée «Société Suisse d'Orthopédie – Schweizerische Gesellschaft für Orthopädie (SSO-SGO)» en 1963. Celle-ci compte aujourd'hui quelque 600 membres, dont la moitié exerce en pratique privée et presque tous ont une activité opératoire. Son comité bénéficie du soutien d'un secrétariat professionnel. Cinq commis-

sions permanentes s'occupent de politique professionnelle, de formation postgraduée et formation continue, de qualité et méthodologie ainsi que des tarifs et honoraires. Douze groupes d'experts conseillent le comité sur des questions spécifiques. Des sociétés régionales défendent les intérêts des orthopédistes au niveau local.

Le congrès de la société constitue le point fort de l'année associative. Lors de séminaires spécialisés, des travaux de médecine factuelle font l'objet d'un commentaire critique par des experts et la meilleure présentation se voit accorder un prix: une démarche de pionnier que des pays étrangers ont maintenant empruntée à la Suisse. Le Prix Venel récompense des travaux originaux de haut niveau. La SSO-SGO octroie aussi plusieurs bourses de recherche et de formation postgraduée. Chaque année, l'«ASG-Travelling-Fellowship» permet à un chef de clinique suisse de se rendre pendant deux mois, avec des collègues autrichiens et allemands, dans des centres orthopédiques aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et au Canada.

La SSO-SGO défend les intérêts professionnels de ses membres, à tous les niveaux et avec engagement. Les orthopédistes sont membres fondateurs de la Foederatio Medicorum Chirurgorum Helvetica (FMCH) et de l'Association suisse des médecins indépendants travaillant en cliniques privées et hôpitaux (ASMI). En 2003, ils ont refusé le TARMED et n'ont pas craint de se battre pour cela. L'action «P avant P» (le patient avant les papiers) a contribué de façon non négligeable à l'introduction des forfaits par indication (IAP). Un registre national des implants est en cours d'élaboration, qui constituera sans aucun doute l'un des meilleurs instruments d'assurance-qualité disponibles.

L'évolution démographique et celle de la société entraîneront une augmentation rapide des arthroses ces prochaines années, à tel point qu'on parle déjà d'une épidémie. La demande en chirurgiens orthopédistes va donc croître en Suisse comme ailleurs, même si la politique sanitaire officielle ne veut (encore) rien en savoir ...

Correspondance:
Dr C. Perrin
Office SGO-SSO
15, avenue des Planches
CH-1820 Montreux

www.sgosso.ch